

Comme les agriculteurs canadiens apprécient grandement la Commission canadienne du blé, il me semble important de ne pas donner à un administrateur du Comité supérieur du transport du grain un ascendant sur cette commission. Selon moi, il est temps qu'une véritable démocratie économique voie le jour au Canada et que les agriculteurs, dans ce cas-ci, aient davantage voix au chapitre en ce qui concerne leur travail ainsi que le transport et la vente de leurs céréales. Le comité consultatif de la Commission canadienne du blé, dont les membres sont élus par les agriculteurs et qui donne tout son appui à la Commission est un bon exemple de cette démocratie économique. Or, une majorité des députés à la Chambre appuient la création d'un organisme qui aura le pouvoir d'imposer des sanctions à la Commission canadienne du blé. A titre de député représentant une région où l'on pratique une agriculture mixte et où la Commission du blé a beaucoup d'appui, je ne veux pas donner ce genre de pouvoir à l'administrateur de l'Office, un bureaucrate qui n'est pas directement responsable devant les députés.

Je souhaiterais que les conservateurs réclament plus de démocratie et plus de liberté économique pour les agriculteurs ordinaires du pays, mais c'est le contraire qui se produit avec l'attribution de ce pouvoir à un administrateur.

**M. Malone:** Comme Jack Horner.

**M. Nystrom:** C'est comme donner à Jack Horner tout ce pouvoir dans ses nouvelles fonctions à la tête du CN. Le député de Crowfoot (M. Malone) se préoccupe de Jack Horner. Voilà pourquoi il devrait appuyer les motions nos 36, 37 et 38.

Mon collègue, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), recommande que les sanctions ne s'appliquent qu'aux sociétés ferroviaires, à tous les Jack Horner du monde au CN et au CP. S'il faut absolument avoir un comité du transport du grain, alors celui-ci doit pouvoir imposer des sanctions seulement aux compagnies ferroviaires.

• (1610)

**M. Malone:** A tout le système.

**M. Nystrom:** Nous avons la Commission du blé, la Commission des grains et des agriculteurs qui participent aux travaux de la Commission du blé et de l'Union des producteurs de grain. C'est donc pour des raisons comme celle-là que mes amis du parti conservateur devraient appuyer avec enthousiasme la motion dont la Chambre est saisie. Je doute que des agriculteurs de ma circonscription seraient en faveur d'une mesure qui subordonnerait la Commission du blé à l'administrateur du Comité supérieur du transport du grain. Nous devons tenir compte des vœux de ces agriculteurs dans nos délibérations sur cette mesure.

Les trois amendements à l'étude—comme chacun le sait sans doute, mais je le répète pour plus de sûreté—retireraient à l'administrateur le pouvoir d'imposer des amendes aux participants, à l'exception des deux sociétés ferroviaires. Je trouve que c'est très important. J'ai déjà exposé les raisons pour lesquelles je trouve que c'est fort important. Si l'on adopte les

### *Transport du grain de l'Ouest—Loi*

motions à l'étude on se trouvera à enlever à l'administrateur le droit de pénaliser la Commission canadienne du blé; et l'on sait que ce sont les fonds des agriculteurs qui constituent le compte des livraisons en commun du blé de la Commission. Par le biais de l'administrateur, la mesure actuelle permet au gouvernement d'imposer des sanctions aux agriculteurs canadiens, ce que je ne saurais accepter. Je ne crois pas que le parti conservateur devrait souscrire à ce genre de propositions puisqu'un bon nombre de ses députés représentent des circonscriptions des Prairies, en Saskatchewan et ailleurs.

**M. Malone:** Bravo!

**M. Nystrom:** Mais je vois que le député de Crowfoot est déjà sur le chemin de Damas prêt à la conversion. Peut-être réussira-t-il à convaincre son collègue de la grande métropole, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn), de souscrire à cet amendement parfaitement raisonnable et démocratique qui donnera aux agriculteurs un peu plus de liberté et une plus grande marge de manœuvre au sein du système économique du Canada.

**M. Malone:** La liberté de crever de faim.

**M. Blenkarn:** C'est absurde!

**M. Nystrom:** Le député conservateur de Toronto qui connaît tout des problèmes des Prairies, bien entendu, dit qu'il est absurde...

**Une voix:** Il s'y connaît au moins autant que le député de Hamilton Mountain (M. Deans)!

**M. Nystrom:** ... de garantir aux agriculteurs une plus grande liberté et plus de poids sur le marché. Les agriculteurs de ma région apprendront avec intérêt, j'en suis certain, qu'un député conservateur venant du grand centre de Toronto estime qu'ils ont trop de pouvoirs et d'autorité et souhaite leur imposer un autre bureaucrate chargé de les surveiller, de leur imposer des sanctions, de leur prendre de l'argent; or, ce n'est pas là une solution que, personnellement, je préconise, monsieur le Président.

**M. Blenkarn:** Vous ne savez pas quelle cause vous défendez.

**M. Nystrom:** Il est très important de prévoir les pouvoirs nécessaires pour surveiller les chemins de fer. Dans ma circonscription, diverses lignes ont déjà été une source de litige entre les agriculteurs et les compagnies de chemins de fer. Je pense en particulier à une ligne qui relie Preeceville à Kelvington, via Lintlaw et Nut Mountain. Je me suis entretenu à maintes reprises avec des agriculteurs qui demeurent le long de cette voie et qui m'ont montré à quel point son entretien est négligé, comment les voies sont faussées, ce qui oblige les trains à rouler au ralenti. Je pense également à d'autres voies, dans ma circonscription. Je pourrais citer une foule d'exemples de lignes ferroviaires que le CN et le CP n'ont pas bien entretenues. Nous savons tous que les deux compagnies ferroviaires ont des pouvoirs immenses, et qu'elles ont à bien des égards la haute main sur l'avenir de certaines petites municipalités. Lorsqu'une ligne disparaît, la municipalité la suit bien souvent.